

**4* ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

Le mardi 26 avril 2022 à 19h30
en visioconférence

Conseil de quartier de Saint-Émile

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien	Présidente
Mme Annie Lafrance	Vice- présidente
Mme Geneviève Lemieux	Secrétaire
M. Dérek Donnelly	Administrateur
M. Pierre Rivard	Administrateur
Mme Dorothée Nsanzabera	Administratrice
Mme Élise Grou	Administratrice

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Johanne Gagné	Administratrice
M. David Routhier	Administrateur

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;

M. Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles-Saint-Émile
M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
Mme Henriette Lafond	Secrétaire de soutien

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 21h42

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

est proposé par Mme Manon Therrien appuyé par Mme Geneviève Lemieux d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 – COOPTATION

M. Jean-Sébastien Mathon a reçu 2 candidatures qui sont maintenant valides : Mme Élise Grou et Mme Dorothee Nsanzabera.

Comme il n'y a pas eu de vote, Mme Élise Grou et Mme Dorothee Nsanzabera sont officiellement membres du conseil de quartier.

4 – NOMINATION DES OFFICIERS

M. Jean-Sébastien Mathon demande la nomination des postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier.

Résolution 22 – CA - 16

M. Pierre Rivard propose Mme Manon Therrien comme présidente.
Mme Geneviève Lemieux appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Résolution 22 – CA - 17

Mme Manon Therrien propose Mme Annie Lafrance comme vice-présidente
M. Pierre Rivard appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Résolution 22 – CA – 18

M. Pierre Rivard propose Mme Geneviève Lemieux comme secrétaire
Mme Élise Grou l'appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Les membres sont élus par acclamation.

La nomination du trésorier est reportée à la prochaine réunion.

5 – PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

Le point a été discuté à l'assemblée générale qui a eu lieu à 19h30.

6 – QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire.

7 – ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL REPORTÉ

L'adoption est reportée à la prochaine séance du conseil.

8 – PAIEMENT POUR LA SECRÉTAIRE DE SOUTIEN

Le point est reporté à la prochaine séance du conseil.

9 - Divers

Aucun sujet à discuter

10- Levée de l'assemblée

Mme Annie Lafrance propose la levée de l'assemblée à 21 h 55

Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.